

Le 9 mai 2006

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Nous sommes heureux de soumettre ce rapport sur les résultats du premier trimestre terminé le 31 mars 2006. Ce trimestre a été marqué par la création d'Ambrilia Biopharma inc. suivant la clôture de l'acquisition de Cellpep S.A., une société de biotechnologie française privée développant des traitements dans les domaines de l'oncologie et des maladies infectieuses, par Procyon Biopharma inc., une société de biotechnologie ouverte basée à Montréal développant des traitements innovateurs dans les domaines de l'oncologie et du VIH/SIDA.

Procyon a acquis plus de 96% de toutes les actions en circulation de Cellpep S.A. en échange de 116,571,145 actions ordinaires, dont 101,627,761 ont été émises lors de la clôture à certains actionnaires de Cellpep et 14,943,384 seront émises à d'autres actionnaires de Cellpep en quatre tranches au cours des 24 prochains mois. Un placement privé concomitant de 18,1\$ millions, avec des investisseurs d'Amérique du Nord et d'Europe, a été complété par l'entremise d'un syndicat d'agents, géré par Dundee Securities Corporation et incluant Loewen, Ondaatje, McCutcheon Limited et Valeurs Mobilières Desjardins inc. Le 1^{er} mars, le nom corporatif de Procyon a été changé à Ambrilia Biopharma inc. et les actions ordinaires d'Ambrilia sont échangées sur la Bourse de Toronto sous le nouveau symbole boursier AMB. Le siège social d'Ambrilia, la recherche et le développement ainsi que les installations de fabrication sont situés à Montréal, avec un bureau satellite en France.

Nous croyons que la solide stratégie d'affaires supportant cette transaction, soit la combinaison des génériques en oncologie de stade clinique avancé et à haute valeur ajoutée de Cellpep avec les produits en oncologie et VIH/SIDA en début de stade clinique et en stade préclinique de Procyon, permettra à Ambrilia d'atteindre plus rapidement la rentabilité tout en diminuant le risque de son modèle d'affaires. Notre but est de générer des flux de trésorerie positifs d'ici les 30 prochains mois et d'éventuellement être coté sur une Bourse américaine.

De plus, nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à de nouveaux membres au sein du Conseil d'administration d'Ambrilia avec les nominations de D^r Bonabes de Rougé, ancien président de Cellpep S.A., D^r Philip S. Tabbiner, chef de l'exploitation de Theragenex LLC (É.-U.), D^r François Lombard, chef de la direction de Turenne Capital Partenaires (France), M. Joseph J. Krivulka, président et chef de la direction de Triax Pharmaceuticals LLC (É.-U.) et ancien dirigeant de Mylan Laboratories (É.-U.), et de M. Stephen G. Sudovar, ancien président et chef de la direction d'Elusys Therapeutics (É.-U.) et ancien président de Roche Laboratories (É.-U.). Ces nouveaux membres remplacent D^r Phil Gold, D^r Chandra J. Panchal, M. Hans C. Fluehler et M. Roger Samson auxquels nous exprimons notre gratitude pour leur dévouement et services en tant que membres sortants du Conseil d'administration de la Société.

Aussi au cours de ce trimestre, nous avons eu le plaisir d'annoncer une entente de contribution de 1,0\$ million du PARI-CNRC (Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada) pour le développement clinique de notre prometteur inhibiteur de protéase PPL-100, pour lequel nous avons débuté la première étude de Phase I chez l'homme en décembre 2005. Du côté de notre portefeuille de produits en oncologie, l'étude de pharmacocinétique chez l'homme a été complétée pour notre générique de spécialité et de stade clinique avancé, l'octréotide, et les résultats sont attendus au cours du deuxième trimestre de 2006. L'optimisation de la formulation pour la goséréline, le second générique de spécialité d'Ambrilia, est actuellement en cours et finalement, des résultats précliniques avec notre nouvelle technologie visant les vaisseaux sanguins des tumeurs TVT-Dox, ont été présentés au « 2006 Miami Nature Biotechnology Winter Symposium Angiogenesis in Cancer and Vascular Disease » qui s'est tenu à Miami Beach en février dernier.

MISE À JOUR - ONCOLOGIE

Octréotide : Conclusion de l'étude de pharmacocinétique chez l'homme

L'octréotide, le générique de spécialité en stade clinique avancé d'Ambrilia pour le traitement de l'acromégalie, est l'équivalent du Sandostatine® LAR (libération à action prolongée) de Novartis et a été acquis suite au regroupement avec Cellpep S.A. Ambrilia a développé une formulation à action prolongée de marque déposée qui offrira certains avantages par rapport au produit original. La technologie utilisée est brevetée et a été développée avec succès à l'échelle de fabrication. Finalement, des accords de licences ont été conclus avec des sociétés pharmaceutiques chef de file pour sa mise en marché mondiale en retour de paiements d'étapes et de royalties sur les ventes.

Plus récemment, une chaîne de fabrication stérile a été implantée avec succès au siège social d'Ambrilia à Montréal, permettant ainsi la fabrication de lots conformes à la réglementation pour usage clinique. Le profil de pharmacocinétique s'est avéré consistant d'un lot à l'autre. L'essai avec des volontaires sains pour déterminer le profil pharmacocinétique de l'octréotide a été complété et les résultats finaux sont attendus vers la fin du deuxième trimestre. Un deuxième essai chez des volontaires sains devrait débuter au cours de l'été 2006, suivi d'une étude clinique multicentrique chez des patients atteints d'acromégalie, réalisée en Europe et au Canada, et qui devrait débuter au cours du second semestre de 2006. Les dépôts réglementaires en Europe et aux États-Unis devraient ainsi être faits au début de 2007 pour un lancement prévu dans la plupart des pays en 2008.

Goséréline : Optimisation de la formulation en cours

La goséréline, le générique de spécialité d'Ambrilia pour le traitement du cancer de la prostate hormono-sensible, est l'équivalent du Zoladex® d'Astra Zeneca et a été acquis suite au regroupement avec Cellpep S.A. La Société a développé une formulation de marque de relargage du produit actif pendant 3 mois avec une technologie brevetée sous licence exclusive.

Les plus récentes activités de recherche et de développement ont permis à Ambrilia de fabriquer 4 formulations différentes du produit final ainsi que de compléter les essais cinétiques chez les animaux. Ces essais ont confirmé le relargage du produit actif pour une durée de 3 mois. L'optimisation de la formulation est actuellement en cours afin d'augmenter le relargage médial et les formulations améliorées résultantes seront testées à partir de cet été. L'étude de pharmacocinétique chez l'homme devrait débiter d'ici la fin de 2006, suivi d'une étude clinique multicentrique chez des patients atteints du cancer de la prostate, au Canada et en Europe, et qui devrait débiter en 2007. Si il n'y a pas de délais non anticipés dans cet échéancier, le dépôt réglementaire en Europe devrait être complété au cours du second semestre de 2007 pour un lancement prévu au cours du second semestre de 2008.

Technologie anti-cancer TVT-Dox: des résultats précliniques confirment la spécificité de liaison au récepteur des vaisseaux sanguins des tumeurs

Des résultats précliniques avec la technologie TVT-Dox d'Ambrilia ont été présentés au « 2006 Miami Nature Biotechnology Winter Symposium Angiogenesis in Cancer and Vascular Disease » qui s'est tenu à Miami Beach en février dernier. Les résultats de cette étude confirment la capacité de liaison spécifique de TVT-Dox aux cellules endothéliales des vaisseaux sanguins des tumeurs ainsi que la libération efficace de l'agent cytotoxique (doxorubicine) aux vaisseaux sanguins des tumeurs et aux cellules cancéreuses adjacentes. Suivant sa liaison au récepteur spécifique de la tumeur (isoforme CD13), TVT-Dox est intégré dans les cellules endothéliales des vaisseaux sanguins de la tumeur et libère la doxorubicine qui agit alors comme agent cytotoxique perturbant le fonctionnement des vaisseaux sanguins de la tumeur. Ambrilia prévoit déposer une demande de brevet nouvelle de recherche pour le TVT-Dox en 2008.

PCK3145, peptide anti-cancer: Conclusion de l'étude américaine établissant la posologie et plans futurs de développement clinique

Le médicament d'oncologie PCK3145 d'Ambrilia, un peptide synthétique pour le traitement du cancer de la prostate avec métastases, est présentement sous évaluation clinique au Memorial Sloan Kettering Institute de New-York. L'étude initiale établissant la posologie a été complétée et des résultats préliminaires ont été présentés au prestigieux « 2006 American Society of Clinical Oncology (ASCO) Prostate Cancer Symposium » tenu à San Francisco en février. Ces résultats ont confirmé l'efficacité d'une dose de 15 mg/m², administrée une fois par semaine, dans la diminution des niveaux sanguins de MMP-9 (matrice métalloprotéinase-9 impliquée dans le processus de métastases des tumeurs) à des niveaux normaux, en comparaison à une dose de 7.5 mg/m² administrée deux fois par semaine.

Étant donné l'innocuité et la non-toxicité du peptide à tous les niveaux étudiés à date, et selon les recommandations du Consortium des études cliniques pour le cancer de la prostate qui ont exprimé leur intérêt dans la poursuite d'autres études cliniques avec le PCK3145, un amendement additionnel au protocole de l'étude établissant la posologie est en préparation pour étudier une dose plus élevée dans cette étude avant de débiter une étude de Phase IIb. Il est attendu qu'une dose plus élevée pourrait potentiellement offrir des bénéfices cliniques ajoutés pour de tels patients en stade avancée de la maladie ainsi que de montrer un indice potentiel d'efficacité à ce stade précoce.

De plus, nous continuons de poursuivre nos discussions avec des partenaires potentiels pour le co-développement ou l'octroi de licences pour le PCK3145 ainsi qu'avec des partenaires potentiels de licences pour commercialiser notre test diagnostique PSP94, un indicateur fiable de l'agressivité du cancer de la prostate, dans le marché clinique à être utilisé en combinaison avec le test standard PSA (Antigène Spécifique de la Prostate).

MISE À JOUR – MALADIES INFECTIEUSES

Inhibiteur de protéase PPL-100: entente de contribution de 1,0\$ million avec le PARI-CNRC pour une étude sur le VIH

En décembre 2005, Ambrilia a débuté le premier essai clinique de Phase I chez l'homme avec son prometteur inhibiteur de protéase PPL-100 pour le traitement du VIH/SIDA. Les résultats de cette étude devraient être disponibles d'ici le deuxième semestre de 2006.

En janvier 2006, nous avons été heureux d'annoncer l'entente de contribution de 1,0\$ million avec le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada (PARI-CNRC) pour le développement clinique du PPL-100.

Au cours de ce dernier trimestre, nous avons axé nos efforts sur la clôture de la transaction avec Cellpep et du financement concomitant de 18,1\$ millions. Subséquemment, nous avons complété avec succès la réimplantation des opérations canadiennes d'Ambrilia dans ses nouvelles installations situées à Montréal et l'intégration des diverses fonctions. Je demeure confiant qu'Ambrilia est bien positionnée pour atteindre d'importants jalons d'ici la fin de 2006, soit l'annonce de deux ententes de partenariat pour la mise en marché aux États-Unis et en Europe de notre générique de spécialité et en stade clinique avancé, l'octréotide, et l'annonce des résultats de Phase I pour notre inhibiteur de protéase prometteur, le PPL-100. Je crois que l'atteinte de ces jalons est essentielle à l'appréciation de la valeur qu'accorde le marché à Ambrilia.

Sincèrement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. J. Mäder', written in a cursive style.

Hans J. Mäder
Président et chef de la direction

Rapport de gestion

Les informations suivantes doivent être lues avec les états financiers consolidés non vérifiés d'Ambrilia Biopharma inc. («Ambrilia» ou la «Société») et les notes y afférentes figurant dans le présent rapport ainsi qu'avec nos états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 et les notes y afférentes, lesquels sont dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Le présent rapport de gestion a été préparé par la direction à partir de l'information disponible au 2 mai 2006. L'information additionnelle se rapportant à la Société, y compris la notice annuelle de la Société, figure sur SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

Le 1^{er} mars 2006, la société a fait l'acquisition de 87,117 % des actions en circulation de Cellpep S.A. («Cellpep»), société fermée française de biotechnologie, en contrepartie de 101 627 761 actions ordinaires d'Ambrilia pour une juste valeur de 32 520 883 \$. Les frais d'acquisition ont totalisé 1 979 031 \$. Dans le cadre d'une opération concomitante, un montant total de 18 095 904 \$, avant charges ayant un effet sur la trésorerie de 1 213 429 \$, a été obtenu à la suite d'un placement privé de 78 677 841 actions ordinaires d'Ambrilia, à un prix de 0,23 \$ l'action, avec des bons de souscription permettant d'acquérir 78 677 841 actions ordinaires à 0,35 \$ l'action jusqu'au 1^{er} mars 2011. Les preneurs fermes ont également reçu des bons de souscription liés à la rémunération visant l'achat de jusqu'à 3 701 447 actions ordinaires à un prix de 0,23 \$ ainsi que des bons de souscription pour l'achat de 3 701 447 actions ordinaires additionnelles à 0,35 \$ l'action jusqu'au 1^{er} mars 2011.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés contenus dans le présent rapport de gestion sont de nature prospective. Ces énoncés portent sur des événements futurs ou sur le rendement financier futur d'Ambrilia et comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes ainsi que d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels ou les réalisations réelles de la Société diffèrent considérablement des résultats, du rendement ou des réalisations futurs exprimés explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

APERÇU

Ambrilia Biopharma inc. (TSX : AMB) est une société biopharmaceutique développant des traitements innovateurs dans les domaines de l'oncologie et des maladies infectieuses. La stratégie d'Ambrilia est de faire l'acquisition et de développer des candidats-médicaments du début de stade clinique au stade clinique intermédiaire pour ensuite choisir la meilleure option pour le co-développement ou l'octroi de licences à des sociétés pharmaceutiques. À la fois, Ambrilia développe et fabrique des génériques de spécialité à haute valeur ajoutée pour fournir à la Société un flux monétaire continu et ce, à court terme.

Le portefeuille de produits d'Ambrilia inclut des produits en début de stade clinique et en stade préclinique ainsi que deux génériques de spécialité, dont le premier est en stade clinique avancé et à forte valeur ajoutée. Le premier générique est une formulation à action prolongée du médicament octréotide, utilisé dans le traitement d'une maladie rare appelée acromégalie et causée par une tumeur de la glande pituitaire et de certaines tumeurs digestives. Le produit original est commercialisé sous le nom de Sandostatin LAR® (propriété de Novartis). Le second produit est une formulation à libération continue de la goséréline, utilisé principalement dans le traitement du cancer de la prostate hormono-sensible. Le produit original est commercialisé sous le nom de Zoladex LP® (propriété d'Astra Zeneca). Les produits en début de stade clinique et en stade préclinique incluent le PPL-100, un inhibiteur de protéase prometteur pour le traitement du VIH/SIDA, qui est au stade des essais cliniques de Phase I; le PCK3145, un peptide thérapeutique anti-cancer démontrant des effets sur le processus métastatique et l'angiogénèse des tumeurs par voie de signaux de transduction et qui fera bientôt l'objet d'un essai nord-américain de Phase II pour le traitement du cancer de la prostate; le TVT-Dox, une nouvelle technologie anti-cancer visant à détruire spécifiquement la vascularisation des tumeurs, pour laquelle une demande de drogue nouvelle de recherche pour le traitement des tumeurs solides est prévue en 2008; le SPC3, un inhibiteur de fusion pour le traitement du VIH/SIDA qui est au stade préclinique et un programme d'inhibiteur d'intégrase pour le traitement du VIH/SIDA. Dans le domaine du diagnostic, Ambrilia possède la trousse de test PSP94 (protéine sécrétoire de la prostate de 94 acides aminés) pour le diagnostic et le pronostic du cancer de la prostate.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui influent sur la valeur constatée des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels. Les montants constatés et la présentation d'informations par voie de notes dans les états financiers consolidés reposent sur les meilleures estimations de la direction fondées sur des hypothèses qui représentent l'ensemble des conditions économiques et des lignes de conduite prévues les plus probables. Toutefois, les résultats réels peuvent différer des estimations utilisées dans les états financiers consolidés et ces écarts peuvent être importants. Une description plus détaillée de nos estimations comptables critiques utilisées a été faite dans le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 et celles-ci s'appliquent toujours pour le trimestre terminé le 31 mars 2006.

Constatation des produits

Les produits tirés des contrats de licence sont constatés au moment où les jalons clés fixés sont atteints, conformément aux conventions de licences. Les produits tirés de licences, si le produit sous-jacent n'a aucune valeur intrinsèque pour le client, sont reportés et constatés sur la période durant laquelle des obligations contractuelles importantes s'appliquent, ce qui peut comprendre des estimations formulées par la direction en vue de déterminer la période d'application de ces obligations. Les montants reçus avant la constatation des produits sont inclus dans les produits reportés.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Trimestre terminé le 31 mars 2006 par rapport au trimestre terminé le 31 mars 2005

La Société a subi une perte nette de 2 962 830 \$ ou 0,02 \$ par action ordinaire pour le premier trimestre de 2006, en regard d'une perte nette de 3 075 203 \$ ou 0,04 \$ par action ordinaire pour le même trimestre de l'exercice précédent. À la suite de l'acquisition de Cellpep le 1^{er} mars 2006, les résultats d'exploitation du trimestre écoulé comprennent ceux de Cellpep, à partir de cette date.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du premier trimestre de 2006 se sont établis à 130 321 \$, comparativement à 86 075 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des produits d'exploitation résulte principalement d'une augmentation des intérêts créditeurs, occasionnée par une hausse de la trésorerie et des placements à court terme au cours du mois de mars et par une hausse des taux d'intérêt au cours du trimestre à l'étude en regard du premier trimestre de 2005.

La Société a surtout tiré ses produits d'exploitation des intérêts sur l'encaisse disponible. La direction s'attend à ce que la Société continue de recevoir ces produits au cours des prochains exercices ainsi que des produits tirés de l'octroi de licences au cours du processus de développement clinique de ses médicaments et tests et des produits anticipés par suite de la commercialisation de l'octréotide et de la goséréline prévue respectivement pour 2007 et 2008.

Frais de recherche et développement

Les dépenses brutes liées à la recherche et au développement se sont établies à 1 393 782 \$ au premier trimestre de 2006, en comparaison de 2 143 117 \$ au même trimestre de l'exercice précédent. Le plan de restructuration de l'entreprise a été mis en œuvre avec succès en janvier 2005, ce qui a entraîné une réorientation des dépenses liées à la recherche et a permis de réaliser des économies qui ont continué en 2006. Ces économies, en plus de la décision de cesser les travaux sur le Fibrostat[®], qui a été prise au premier semestre de 2005, et la réduction des frais sur le PCK3145 ont partiellement été contrebalancé par les dépenses de recherche et développement de Cellpep à la suite de son acquisition le 1^{er} mars 2006, ce qui a contribué à la baisse des dépenses durant le trimestre en cours. Les crédits d'impôt ont chuté à 124 988 \$ au cours du trimestre par rapport à 330 000 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, par suite du recul des dépenses au cours du trimestre actuel et du taux inférieur des crédits d'impôt obtenus par Ambrilia, à la suite de l'acquisition de Cellpep.

Les frais de recherche et développement de la Société sont principalement composés des salaires et charges de personnel connexes, des honoraires versés à des fournisseurs externes de services, de fournitures de laboratoire et des coûts de location d'installations et de matériel. Au cours du premier trimestre de 2006, les honoraires versés aux fournisseurs externes de services avaient surtout trait aux coûts d'essais précliniques sur le PPL-100.

Nous nous attendons à ce que les frais de recherche et développement continuent d'être importants au cours des prochains exercices à mesure que nous progresserons dans nos essais cliniques sur nos produits les plus avancés, tout en poursuivant nos autres programmes de recherche. Nous ne sommes cependant pas en mesure d'établir le calendrier précis ou d'estimer les coûts futurs se rattachant à nos programmes de recherche.

Frais d'administration

Les frais d'administration ont totalisé 1 132 498 \$ au premier trimestre de 2006, soit une augmentation de 338 668 \$ par rapport au total de 793 830 \$ à la même période de l'exercice précédent. Les frais de Cellpep pour le mois de mars ont compté pour 155 793 \$ de la hausse, alors que les frais de déplacement et de relations avec les investisseurs plus élevés expliquent essentiellement le reste de la hausse des charges.

Autres charges

La dotation aux amortissements s'est établie à 871 722 \$ en regard de 210 227 \$ au premier trimestre de 2005. Cet accroissement est principalement attribuable à l'amortissement supplémentaire découlant de l'acquisition de Cellpep S.A. le 1^{er} mars 2006.

L'intérêt sur la dette à long terme s'est élevé à 266 616 \$ au premier trimestre de 2006, comparativement à 169 356 \$ pour le même trimestre de l'exercice précédent et portait sur deux prêts. D'abord, les intérêts débiteurs sur le prêt Biolevier sont passés à 205 366 \$ par rapport à 169 356 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est due à l'intérêt additionnel sur la capitalisation de l'intérêt sur le prêt Biolevier qui a été ajouté au solde du prêt, ainsi qu'à l'augmentation des taux d'intérêt par rapport au premier trimestre de 2005. Ensuite, l'intérêt sur les débentures convertibles émises le 29 juin 2005 s'est chiffré à 61 250 \$ au cours du trimestre écoulé. Ce montant est payable semestriellement en espèces ou en actions ordinaires, au gré de la Société.

La charge relative à l'augmentation de la valeur comptable des débentures convertibles a totalisé 60 250 \$ au premier trimestre de 2006. Cette charge comptable hors caisse continue relative aux intérêts théoriques accroîtra la valeur comptable des débentures convertibles jusqu'à leur valeur nominale de 3 500 000 \$, au plus tard à leur date d'échéance le 29 juin 2010.

La perte de change pour le trimestre en cours est de 161 932 \$, comparativement à 1 039 \$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation découle des écarts de conversion relatifs à la consolidation de Cellpep S.A. au cours du trimestre, en raison de la vigueur de l'euro par rapport au dollar canadien durant le mois de mars.

À la suite de l'acquisition de Cellpep, un passif d'impôts futurs équivalant à 9 694 945 \$ a été comptabilisé dans l'équation de regroupement à des fins comptables. Ce montant, qui reflète la valeur attribuée à la propriété intellectuelle acquise, sera réduit sur une période pouvant aller jusqu'à sept ans, période d'amortissement de la propriété intellectuelle, ce qui a donné lieu à une économie d'impôts futurs de 324 585 \$ dans l'état des résultats consolidé, pour mars 2006. De plus, un gain de change de 358 047 \$ sur le passif d'impôts futurs a également été réalisé au cours du trimestre.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La Société a financé ses activités et ses acquisitions de technologie et d'immobilisations principalement au moyen de placements privés, d'appels publics à l'épargne d'actions ordinaires, de débentures convertibles, de crédits d'impôt à l'investissement en recherche scientifique, d'intérêts créditeurs et de montants perçus conformément aux ententes d'octroi de licences à l'égard de certains de ses produits. La Société a consolidé sa position financière grâce à une convention de prêt conclue en décembre 2002, qui a conféré à la Société une facilité de crédit de 10 millions \$ dans le cadre du programme Biolevier du gouvernement du Québec, sur laquelle un montant de 9 millions \$ a été prélevé jusqu'à présent, laissant un solde de 1 million \$ disponible pour usage ultérieur. Le 1^{er} mars 2006, à la suite de l'acquisition de Cellpep, un montant de 18 095 904 \$ a été généré par un placement privé d'actions ordinaires et de bons de souscription, contre des charges ayant un effet sur la trésorerie de 1 213 429 \$.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme ont totalisé 16 242 341 \$ au 31 mars 2006, en regard de 5 360 158 \$ au 31 décembre 2005. La hausse de 10 882 183 \$ découle du produit net de 16 882 475 \$ provenant du financement du 1^{er} mars 2006, et a été légèrement contrebalancée par le montant de 4 001 740 \$ utilisé pour le financement des activités d'exploitation au premier trimestre de 2006, y compris une augmentation de 1 597 296 \$ des éléments hors caisse du fonds de roulement.

En outre, un montant net de 194 146 \$ a été utilisé au cours de la période pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et de propriété intellectuelle additionnelles. De plus, des charges ayant un effet sur la trésorerie de 1 979 031 \$ ont été encourues en raison de l'acquisition de Cellpep S.A. le 1^{er} mars 2006, laquelle a été menée sur la base d'un échange d'actions. Des liquidités de 174 625 \$ ont été tirées de l'acquisition.

Le prêt Biolevier ne se répercute pas négativement sur les liquidités de la Société à ce stade-ci, car aucun capital ni intérêt n'est remboursable sur le prêt avant le 19 novembre 2006. De plus, les intérêts débiteurs sur les débentures convertibles totalisant 3 500 000 \$ émises en juin 2005 sont payables semestriellement en espèces ou en actions ordinaires, au gré de la Société.

La direction est d'avis qu'elle disposera de suffisamment de fonds, y compris le solde de 1 million \$ encore disponible sur la facilité de crédit Biolevier mentionné ci-dessus, un montant approximatif de 1 300 000 \$ de crédits d'impôt à l'investissement à recevoir prochainement et des jalons clés de contrats existants conclus avec les bénéficiaires de licences de l'octréotide, pour soutenir les activités poursuivies de la Société pendant au moins les 24 prochains mois.

PROJETS IMPORTANTS

Chaque produit candidat, décrit à la rubrique Aperçu, doit franchir les étapes nécessaires des essais cliniques et obtenir l'approbation des organismes de réglementation avant de pouvoir dégager d'importants produits d'exploitation. Les coûts liés à l'achèvement de ces essais cliniques et à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation sont considérables et censés le demeurer pour plusieurs exercices. Nous nous attendons à ce que les coûts soient pris en charge, dans une certaine mesure, par différents partenaires de la Société conformément à des ententes de collaboration en matière de recherche et de contrats de licences.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ARRANGEMENTS HORS BILAN

Un sommaire des obligations contractuelles de la Société au 31 décembre 2005 a été présenté dans le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005. La somme de ces obligations contractuelles a augmenté durant le trimestre terminé le 31 mars 2006 par suite de l'acquisition de Cellpep, et en raison du déménagement de la Société en mars 2006 à un siège social et un laboratoire intégrés à Montréal. Les obligations contractuelles découlant de ces opérations sont comme suit :

(en milliers de dollars)	Paiements à verser par période				Total
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Après 5 ans	
Engagements de location	475	994	902	1 277	3 648

Autrement que dans le cours normal des affaires, la Société n'a conclu aucun autre arrangement hors bilan durant le trimestre terminé le 31 mars 2006 et ne s'attend pas à en conclure dans un avenir rapproché.

Il n'y a eu aucun engagement relatif aux dépenses en capital au 31 mars 2006.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Il n'y a eu aucun changement important au cours du trimestre terminé le 31 mars 2006.

OPÉRATIONS PROPOSÉES

La Société revoit constamment les possibilités d'acquisition de nouvelles technologies susceptibles d'accroître la valeur pour les actionnaires. À l'heure actuelle, la Société n'a conclu aucun accord entraînant l'acquisition ou la cession d'actifs ou d'entreprises.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le chapitre 3831, intitulé «Opérations non monétaires», a été adopté le 1^{er} janvier 2006. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société n'utilise aucun instruments de couverture ni de devises, ni autres.

DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 2 mai 2006, 4 000 000 d'actions privilégiées de premier rang, série 1, étaient en circulation, nombre identique à celui du 31 décembre 2005. Le nombre d'actions ordinaires en circulation au 2 mai 2006 était de 274 903 838, une hausse de 180 305 602 par rapport au 31 décembre 2005, conséquence de l'acquisition de Cellpep S.A. et du financement concomitant. Le nombre d'options sur actions en circulation au 2 mai 2006 était de 4 672 861, un accroissement de 625 404 par rapport au 31 décembre 2005. Cette hausse résulte de l'attribution d'un total de 1 244 825 nouvelles options aux employés et aux dirigeants au cours du trimestre, et a été partiellement contrebalancée par l'échéance ou l'extinction de 619 421 options. En outre, 109 092 612 bons de souscription étaient en circulation au 2 mai 2006, comparativement à 18 654 743 au 31 décembre 2005. L'augmentation découle des opérations de financement du 1^{er} mars 2006, qui ont donné lieu à l'émission de bons de souscription visant l'achat de 78 677 841 actions ordinaires d'Ambrilia au prix de 0,35 \$ l'action, de bons de souscription de courtiers visant l'achat de 3 701 447 actions ordinaires à 0,23 \$ l'action, et de bons de souscription visant l'achat de 3 701 447 actions ordinaires additionnelles à 0,35 \$, en plus de l'émission, le 1^{er} mars 2006, de 14 943 384 bons de souscription d'acquisition. Ces bons de souscription étaient partiellement compensés par l'échéance sans valeur le 7 avril 2006 de 10 436 250 bons de souscription émis dans le cadre d'appel public à l'épargne le 7 avril 2004, et le 17 avril 2006, de 150 000 bons de souscription émis relativement à une acquisition d'entreprise en 2004.

Le 24 avril 2006, après obtention du consentement de la Bourse de Toronto et conformément aux termes de la convention d'emprunt, la date d'échéance des bons de souscription pour l'achat de 1 503 759 actions ordinaires détenues par Investissement Québec a été prolongée de cinq ans jusqu'au 6 février 2013. La juste valeur attribuable à cette prorogation, calculée conformément au modèle de Black et Scholes, selon un facteur de volatilité de 68 %, un taux d'intérêt sans risque de 4,3 % et un rendement boursier de néant, totalisait 140 993 \$. Ce montant sera comptabilisé en tant que frais de financement reportés et passé en charges sur le reste de la période, avec le solde non amorti de la juste valeur des bons de souscription comptabilisés au préalable.

FACTEURS DE RISQUE ET INCERTITUDES

Les activités de la Société sont soumises à certains facteurs de risque et des incertitudes qui touchent généralement le secteur des biotechnologies. La future viabilité d'Ambrilia dépend de son habileté à développer avec succès ses technologies et ses produits, à établir des ententes de licence et à obtenir les approbations réglementaires nécessaires qui lui permettront de commercialiser ses produits.

La Société ne peut affirmer que ses produits seront mis au point avec succès ou qu'ils recevront l'aval des organismes de réglementation pertinents. Les nouveaux produits de la Société en sont actuellement aux étapes de la recherche et du développement. La Société ne peut garantir que ses programmes de recherche et de développement donneront des produits viables commercialement. Afin d'atteindre le seuil de rentabilité, la Société doit, seule ou avec des tiers, développer ses produits et les commercialiser avec succès. Afin d'obtenir les approbations des organismes de réglementation à l'égard des produits en cours de développement, l'innocuité des produits chez l'humain et leur efficacité doivent être démontrées dans le cadre d'essais cliniques. L'obtention de résultats insatisfaisants à la suite d'une étude particulière menée dans le cadre d'un programme pourrait inciter la Société ou ses collaborateurs à renoncer aux engagements afférents au programme en question. La Société ne peut affirmer que les essais futurs sur des animaux ou chez l'humain donneront des résultats favorables. La Société ne peut également garantir que les produits reposant sur sa technologie, s'ils sont approuvés en vue de leur commercialisation, seront acceptés sur le marché. Le degré d'acceptation par le marché des produits sera tributaire de l'efficacité et de l'innocuité des produits candidats, ainsi que des avantages qu'ils pourraient offrir par rapport à d'autres produits et modes de traitement. En outre, le fait que le marché n'accepte pas ses produits pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et la situation financière de la Société.

Pour développer ses technologies, la Société requiert l'investissement de ressources financières importantes. Par conséquent, la capacité de la Société à obtenir des fonds nécessaires pour financer ses activités est fondamentale pour sa réussite future et constitue un risque d'exploitation.

En ce qui a trait à la concentration du risque de crédit, la Société devrait recevoir des crédits d'impôt à l'investissement recouvrables du gouvernement du Québec et du gouvernement français. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds détenus par trois banques à charte canadienne et une banque française, ainsi que des billets à

escompte et des acceptations bancaires de cinq grandes banques. Les placements à court terme consistent en des billets de trésorerie de premier rang d'une grande société.

Certaines questions soulevées dans le présent rapport de gestion sont de nature prospective et sont assujetties à des risques et à d'autres facteurs qui sont en totalité ou en partie indépendants de la volonté de la direction de la Société. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement.

AMBRILIA BIOPHARMA INC.

BILANS CONSOLIDÉS

(non vérifié)

Aux

	31 mars 2006	31 décembre 2005
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 255 611	417 953
Placements à court terme	986 730	4 942 205
Débiteurs (note 4)	742 909	1 707 890
Crédits d'impôt à l'investissement recouvrables	2 222 522	2 202 487
Stock	197 615	-
Charges payées d'avance	151 916	668 428
	19 557 303	9 938 963
Débiteurs à long terme (note 5)	760 605	-
Immobilisations corporelles	1 822 633	600 653
Propriété intellectuelle	57 192 569	8 165 089
Frais de financement reportés	957 872	993 563
	80 290 982	19 698 268
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	3 029 044	1 798 126
Produit constaté d'avance	2 863 516	-
Portion actuelle de la dette à long terme	708 441	-
	6 601 001	1 798 126
Participation minoritaire (note 3)	1	-
Facilité de crédit Biolevier	10 328 335	10 122 969
Débetures convertibles	2 217 272	2 157 022
Passifs d'impôts futurs	9 012 313	-
Actions privilégiées	4 000 000	4 000 000
	32 158 922	18 078 117
Capitaux propres (note 6)		
Capital social	108 653 550	65 004 736
Bons de souscription	7 820 931	2 952 462
Surplus d'apport	5 823 925	4 866 469
Composante capitaux propres des débetures convertibles	1 920 914	1 920 914
Déficit	(76 087 260)	(73 124 430)
	48 132 060	1 620 151
	80 290 982	19 698 268

Engagements et garanties (note 7)

Voir les notes afférentes aux états financiers

AMBRILIA BIOPHARMA INC.
ÉTATS DES RÉSULTATS
ET DU DÉFICIT CONSOLIDÉS
(non vérifié)

	Trois mois terminés les	
	31 mars	
	2006	2005
	\$	\$
PRODUITS		
Produits tirés de licences	2 226	-
Intérêts créditeurs et autres produits	128 095	86 075
	130 321	86 075
CHARGES		
Recherche et développement	1 393 782	2 143 117
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	(124 988)	(330 000)
Recherche et développement, montant net	1 268 794	1 813 117
Frais d'administration	1 132 498	793 830
Amortissement des immobilisations corporelles	63 103	60 972
Amortissement de la propriété intellectuelle	772 928	123 621
Amortissement des frais de financement reportés	35 691	25 634
Augmentation de la valeur comptable des débetures convertibles	60 250	-
Intérêts sur la dette à long terme	266 616	169 356
Charges de restructuration	-	172 279
Charges financières	13 971	1 430
Pertes de change	161 932	1 039
	3 775 783	3 161 278
Perte avant impôts sur les bénéfices	(3 645 462)	(3 075 203)
Recouvrement d'impôts futurs	324 585	-
Gain de change sur passif d'impôts futurs	358 047	-
	682 632	-
Perte nette	(2 962 830)	(3 075 203)
Déficit au début de la période	(73 124 430)	(60 214 396)
Déficit à la fin de la période	(76 087 260)	(63 289 599)
Perte de base et diluée par action	(0,02)	(0,04)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	156 627 163	85 077 563

Voir les notes afférentes aux états financiers

AMBRILIA BIOPHARMA INC.
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
(non vérifié)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2006	2005
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(2 962 830)	(3 075 203)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	63 103	60 972
Amortissement de la propriété intellectuelle	772 928	123 621
Amortissement des frais de financement reportés	35 691	25 634
Augmentation de la valeur comptable des débetures convertibles	60 250	-
Intérêts capitalisés sur un emprunt	205 366	169 356
Recouvrement d'impôts futurs et gain de change relié	(682 632)	-
Perte de change latente	32 299	-
Services payés par l'émission d'options sur actions (note 6)	71 381	111 391
	(2 404 444)	(2 584 229)
Variation nette des soldes hors caisse liée à l'exploitation	(1 597 296)	(776 884)
Flux de trésorerie d'exploitation	(4 001 740)	(3 361 113)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de propriété intellectuelle	(7 879)	(81 844)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(186 267)	(4 673)
Trésorerie et équivalents de trésorerie obtenus à l'acquisition d'une entreprise (note 3)	174 625	-
Coûts d'acquisition d'entreprise (note 3)	(1 979 031)	-
Placements à court terme arrivés à échéance	3 955 475	5 743 474
Flux de trésorerie d'investissement	1 956 923	5 656 957
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions ordinaires	18 095 904	-
Frais d'émission d'actions	(1 213 429)	-
Frais d'émission de titres de créance	-	(5 575)
Flux de trésorerie de financement	16 882 475	(5 575)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	14 837 658	2 290 269
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	417 953	319 382
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	15 255 611	2 609 651
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Trésorerie versée durant la période pour intérêts	2 226	-

Voir les notes afférentes aux états financiers

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2006

(non vérifié)

1. Description des activités

Ambrilia Biopharma inc. (la «Société») est une société biopharmaceutique qui exerce ses activités dans le développement et la commercialisation de produits thérapeutiques et diagnostiques. Elle a été constituée en vertu des lois de la province d'Ontario en 1986 et a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* en 2001. Le 1^{er} mars 2006, la Société a adopté une nouvelle raison sociale : Ambrilia Biopharma inc. (anciennement Procyon Biopharma Inc.).

Jusqu'à présent, la Société a financé ses besoins en liquidités surtout par des émissions d'actions et de titres de créance, des crédits d'impôt à l'investissement, des subventions et des prêts gouvernementaux, des produits tirés de licences et des intérêts créditeurs. La Société a subi des pertes d'exploitation et effectué des sorties de fonds importantes dans le cadre de ses activités d'exploitation. La réussite de la Société repose sur sa capacité à commercialiser ses technologies, sur l'obtention des approbations nécessaires des organismes de réglementation et sur l'atteinte du seuil de rentabilité.

2. Mode de présentation et principales conventions comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les états financiers intermédiaires, et les conventions comptables et les méthodes d'application sont identiques à celles des états financiers consolidés annuels les plus récents, sauf tel qu'il est décrit plus bas. Les états financiers consolidés intermédiaires ne contiennent pas toutes les informations exigées pour les états financiers annuels et doivent être lus avec les plus récents états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2005 et pour l'exercice terminé à cette date.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société, ceux de sa filiale française détenue à 87,117 %, Cellpep S.A. («Cellpep»), qui a été achetée le 1^{er} mars 2006 et qui est considérée comme une filiale intégrée, ceux de sa filiale américaine en propriété exclusive, Oncologic Biopharmaceuticals Corporation («Oncologic»), et ceux de sa filiale canadienne en propriété exclusive, Bioxalis Medica Inc. («Bioxalis»), qui a été achetée le 29 juin 2005.

Constatation des produits

La Société constate les produits provenant d'ententes de licence, qui peuvent inclure des éléments multiples. Les ententes de produits avec éléments multiples sont revus afin de déterminer si les éléments multiples peuvent être divisés en unités comptables distinctes, si certains critères sont remplis. Le cas échéant, la contrepartie reçue est répartie entre les unités comptables distinctes selon leurs justes valeurs respectives, et les critères de constatation des produits qui conviennent sont appliqués à chaque unité comptable. Autrement, les critères de constatation des produits pertinents sont appliqués à des éléments regroupés comme s'il s'agissait d'une seule unité comptable.

Les produits initiaux tirés de licences non remboursables sont reportés et constatés de manière linéaire sur la durée pendant laquelle la Société conserve des obligations contractuelles importantes. Les produits tirés de licences reçus lorsque certains jalons clés sont franchis sont constatés lorsque la condition sous-jacente est satisfaite si elle a une valeur intrinsèque pour le client, que la Société n'a pas d'autres obligations relativement à ces jalons et que la recouvrabilité est raisonnablement certaine. Autrement, les produits sont constatés sur la durée restante de l'entente sous-jacente. Les montants reçus avant que les produits soient constatés sont inclus dans les produits constatés d'avance, tout comme les montants qui sont remboursables si les conditions sous-jacentes ne sont pas satisfaites.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2006

(non vérifié)

3. Acquisition d'une entreprise

En date du 1^{er} mars 2006, la Société a acquis 87,117 % des actions en circulation de Cellpep S.A., société fermée française de biotechnologie qui développe des traitements dans les domaines de l'oncologie et des maladies infectieuses, contre 101 627 761 actions ordinaires d'Ambrilia évaluées à 32 520 883 \$, en fonction du prix moyen pondéré de 0,32 \$ des actions ordinaires de la Société pour les cinq jours de Bourse autour du 19 janvier 2006, date à laquelle l'opération proposée a été annoncée. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition à la juste valeur. Les résultats d'exploitation consolidés de Cellpep et de sa filiale canadienne en propriété exclusive, Cellpep Pharma inc., et de sa filiale canadienne détenue à 50 %, Opep Pharma inc., ont été consolidés dans les comptes de la Société depuis la date d'acquisition. À la même date, la Société a terminé l'acquisition de la participation restante de 50 % d'Opep Pharma pour une contrepartie au comptant de 1 \$.

La ventilation du prix d'acquisition est la suivante :

	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	174 625
Débiteurs	323 178
Crédits d'impôt à l'investissement recouvrables	305 153
Stock	281 293
Charges payées d'avance	51 617
Débiteurs à long terme	321 723
Immobilisations corporelles	1 098 816
Propriété intellectuelle	49 792 529
Total de l'actif acquis	52 348 934
Créditeurs et charges à payer	4 612 254
Emprunt	676 142
Produits constatés d'avance	2 865 678
Passif d'impôts futurs	9 694 945
Participation minoritaire	1
Total du passif pris en charge	17 849 020
Actif net acquis	34 499 914
Contrepartie composée de ce qui suit :	
Capital social (note 6)	32 520 883
Coûts d'acquisition	1 979 031
	34 499 914

Étant donné que les capitaux propres de Cellpep sont négatifs à la date de l'opération et que les actionnaires minoritaires ne sont pas tenus de contribuer à combler cette insuffisance, il a été attribué, à la part des actionnaires sans contrôle, une valeur symbolique de 1 \$ dans le calcul du prix d'achat.

Du total de l'actif acquis, un montant de 49 792 529 \$ a été affecté à la propriété intellectuelle, laquelle sera amortie sur une période de 7 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2006

(non vérifié)

L'emprunt porte intérêt à 12 %, payable annuellement et se rattache à des obligations convertibles émises par Cellpep le 31 mai 2005. Le 7 décembre 2005, le porteur a demandé le remboursement de l'emprunt le ou avant le 1^{er} mars 2007, soit 12 mois suivant un événement de liquidité tel qu'il est défini dans les modalités d'emprunt, l'acquisition de Cellpep en l'occurrence. En conséquence, le droit de conversion est périmé et l'emprunt a été classé comme un passif à court terme.

En vertu d'une entente d'échange d'actions entre la Société et la majorité des actionnaires restants de Cellpep, un pourcentage additionnel de 9,42 % des titres en circulation de Cellpep sera acquis en échange de 14 943 384 actions ordinaires de la Société en quatre tranches au cours des 24 prochains mois se terminant le 1^{er} mars 2008. La Société détient une option d'achat sur ces titres de Cellpep, qu'elle compte exercer suivant l'échéancier suivant : 10 % du 1^{er} septembre au 1^{er} octobre 2006, 30 % du 1^{er} mars au 1^{er} avril 2007, 30 % du 1^{er} septembre au 1^{er} octobre 2007 et le dernier 30 % du 1^{er} mars au 1^{er} avril 2008. Les actionnaires de Cellpep détiennent des bons de souscription pour acquisition émis par la Société qui leur permettent de recevoir les actions de la Société selon le même échéancier. La juste valeur de l'option d'achat et des bons de souscription pour acquisition est présumée être de néant à la date à laquelle ils ont été émis.

4. Débiteurs

	31 mars 2006	31 décembre 2005
	\$	\$
Avance garantie à Opep Pharma inc.	-	1 500 000
Impôts indirects recouvrables	611 485	152 595
Intérêts à recevoir sur les placements à court terme	46 316	26 272
Divers	85 108	29 023
	<u>742 909</u>	<u>1 707 890</u>

En date du 1^{er} mars 2006 Opep Pharma inc. est devenue une filiale en propriété exclusive de la Société. En conséquence, l'avance garantie à Opep représente maintenant un solde intersociétés qui est éliminé à la consolidation.

5. Créances à long terme

Les créances à long terme au 31 mars 2006 se composent de ce qui suit :

	\$
Dépôts sur des contrats de location à long terme	452 427
Crédits d'impôt à l'investissement remboursables en plus d'un an	308 178
	<u>760 605</u>

Les dépôts sur les contrats de location à long terme portent intérêt, principalement au taux des certificats de dépôt de 30 jours d'une banque à charte canadienne.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2006

(non vérifié)

6. Capital social**Actions ordinaires**

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires.

	Nombre d'actions	Capital social \$
Solde au 31 décembre 2005	94 598 236	65 004 736
Acquisition de Cellpep S.A. au 1 ^{er} mars 2006	101 627 761	32 520 883
Placement privé au 1 ^{er} mars 2006	78 677 841	12 588 455
Frais d'émission d'actions – au comptant	-	(844 124)
Frais d'émission d'actions – bons de souscription liés à la rémunération des courtiers	-	(616 400)
Solde au 31 mars 2006	274 903 838	108 653 550

En date du 1^{er} mars 2006, concurremment à l'acquisition de Cellpep, la Société a conclu un financement de 18 095 904 \$, avant les frais d'émission, par voie d'un placement privé de 78 677 841 actions ordinaires à 0,23 \$ l'action, et de bons de souscription permettant l'achat d'un nombre équivalent d'actions ordinaires additionnelles pouvant s'exercer à 0,35 \$ l'action jusqu'au 1^{er} mars 2011. Les charges au comptant liées à ce financement sont évaluées à 1 213 429 \$ et ont été affectées au capital social (844 124 \$) et aux bons de souscription (369 305 \$), tandis que les bons de souscription liés à la rémunération des courtiers ont été accordés aux preneurs fermes pour acheter jusqu'à 3 701 447 actions ordinaires à 0,23 \$ l'action, avec des bons de souscription visant l'achat d'un nombre équivalent d'actions ordinaires à 0,35 \$ l'action au jusqu'au 1^{er} mars 2011. La juste valeur des bons de souscription liés à la rémunération des courtiers est estimée à 886 075 \$ et est calculée au moyen du modèle de Black et Scholes avec un facteur de volatilité de 57 %, un taux d'intérêt sans risque de 4 %, un rendement boursier de néant et une durée de vie prévue des options de deux ans. Le produit net de 15 996 400 \$ a été affecté au capital social (11 127 931 \$) et aux bons de souscription (4 868 469 \$), en utilisant le modèle de Black et Scholes, selon un facteur de volatilité de 68 %, un taux d'intérêt sans risque de 4,1 %, un rendement boursier de néant et une durée de vie prévue de cinq ans. La juste valeur des bons de souscription liés à la rémunération des courtiers de 886 075 \$ est attribuée au capital social (616 400 \$) et aux bons de souscription (269 675 \$) et est incluse dans les charges déduites pour déterminer le produit net ci-dessus, avec une augmentation correspondante de 886 075 \$ au surplus d'apport.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2006

(non vérifié)

Régime d'options sur actions

Au 31 mars 2006, 5 059 361 options sur actions étaient en cours comparativement à 4 047 457 au 31 décembre 2005.

	Trois mois terminés les 31 mars 2006		2005	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Options en cours au début de la période	4 047 457	0,76	4 929 361	0,83
Octroyées	1 244 825	0,27	150 000	0,45
Éteintes	(132 921)	0,51	(436 904)	0,91
Échues	(100 000)	1,11	-	-
Options en cours à la fin de la période	5 059 361	0,64	4 642 457	0,81
Pouvant être exercées	3 336 434	0,73	2 973 272	0,80

Toutes les options ont été attribuées à des prix d'exercice égaux au cours du marché des actions de la Société à la date d'attribution. Une charge de rémunération de 71 381 \$ (74 583 \$ en 2005) a été constatée au cours du trimestre pour les options sur actions attribuées aux salariés et aux administrateurs et un montant supplémentaire de néant (36 808 \$ en 2005) a été passé en charges relativement aux options attribuées aux conseillers. Toutes les options attribuées au cours du trimestre l'ont été à des salariés et administrateurs, et la juste valeur de ces options a été calculée en utilisant le modèle de Black et Scholes, en supposant un facteur de volatilité de 68 % à 69 %, un taux d'intérêt sans risque d'environ 4 %, un rendement boursier de néant et une durée prévue des options de cinq ans.

Bons de souscription

	Nombre d'actions ordinaires réservées pour émission	\$
Solde au 31 décembre 2005	18 654 743	2 952 462
Émis relativement au placement privé du 1 ^{er} mars 2006	78 677 841	5 507 449
Frais d'émission liés au placement privé	-	(638 980)
Bons de souscription liés à la rémunération des courtiers pour placement privé	3 701 447	-
Bons de souscription rattachés aux bons de souscription liés à la rémunération des courtiers	3 701 447	-
Bons de souscription pour acquisition	14 943 384	-
Solde au 31 mars 2006	119 678 862	7 820 931

Le 1^{er} mars 2006, la Société a émis des bons de souscription pour acheter 78 677 841 actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,35 \$ l'action dans un placement privé d'actions ordinaires concomitant à l'acquisition de Cellpep S.A. (voir «Actions ordinaires» ci-dessus).

Ambrilia Biopharma inc.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2006

(non vérifié)

Surplus d'apport

	\$
Solde au 31 décembre 2005	4 866 469
Émission de bons de souscription liés à la rémunération aux preneurs fermes	886 075
Options attribuées aux salariés et aux administrateurs	71 381
Solde au 31 mars 2006	5 823 925

7. Engagements et garanties

En date du 1^{er} mars 2006, la Société a conclu un contrat de location-exploitation à l'égard des bureaux et des laboratoires situés à Verdun, au Québec. De plus, par suite de l'acquisition de Cellpep S.A. le 1^{er} mars 2006, la Société est engagée jusqu'en juin 2008 en vertu d'un contrat de location-exploitation visant des bureaux à Paris. Les versements minimums annuels additionnels pour ces contrats de location-exploitation sont les suivants :

	\$
2006 (9 mois)	353 000
2007	487 000
2008	522 000
2009	428 000
2010 et par la suite	1 858 000
	3 648 000